



Parlons-en, 8 novembre 2012

Les animaux de compagnie des SDF - première approche

Changement de lieu pour le Parlons-en: suite aux travaux à la Maison des Habitants, on se retrouve à la Maison du Tourisme...Près de 35 personnes sont présentes.

Les actualités de la rue

Les transports

«L'autre jour, j'ai pris le taxi, on m'a rendu toute la monnaie, je n'ai rien payé ; le chauffeur était compréhensif.» On évoque des cas où on tombe sur des gens généreux et d'autres cas où rien n'est négociable. A Grenoble dans les transports en commun certaines personnes se font exclure. Il y a aussi le prix des transports, certains prennent le bus ou le tram tous les jours, ça représente une dépense. Il faudrait faire des journées de gratuité. Et pourquoi pas la gratuité des transports pour tous, au nom du droit à se déplacer? Il y a des

villes comme Aubagne ou les transports sont gratuits toute l'année: c'est possible! A Grenoble il existe une carte (La tarification solidaire), avec des tarifs adaptés selon le quotient familial. Mais certains trouvent la démarche compliquée. «*Mais si tu ne payes pas d'impôts, avec 2,40€ par mois, tu as les déplacements partout. C'est juste une question de patience au guichet.*» Un thème pour le futur Parlons-en?...

« Il arrive qu'on ne nous laisse pas monter, il y a un délit de sale gueule. Et souvent les contrôleurs ne donnent aucune explication ».

Le Parlons-en à Chambéry

Le parlons-en de Chambéry a été lancé, c'est chaque 3^e jeudi du mois. Des gens d'ici y sont allés pour discuter du Parlons-en de Grenoble. *«Ils sont heureux ; ils m'ont encore appelé hier!»* Certains expliquent qu'à Chambéry les choses sont différentes, les mentalités ne sont pas les mêmes, les foyers, les lieux d'accueil, la cantine Savoyarde...

Tout le monde a apprécié l'idée de faire des Parlons-en. Il faudrait les inviter à Grenoble la prochaine fois, mais il faut aussi leur laisser le temps de s'organiser.



L'espace solidarité à chambéry

Mort de Rue à la Piscine - Fabrique de solutions pour l'habitat



Le carré commun

Des personnes du collectif Mort de Rue entretiennent les carrés communs des cimetières du Grand et

du Petit Sablon. Un objet commémoratif va être fabriqué à la Piscine, puis sera déposé sur place. Le but est de rendre hommage aux personnes décédées. Certains font

remarquer que la Piscine n'est pas assez ouverte, uniquement les mardis. D'un autre côté, il faudrait plus de personnes pour aider et soutenir les bénévoles. Il y a toujours besoin de bras et d'idées à la Piscine. Le relais Ozanam y a accompagné plusieurs personnes, certains expriment l'envie mais d'autres non. C'est vraiment une démarche individuelle, il ne s'agit pas de forcer les gens. Il est juste important que tout le monde sache que ça existe.

L'accueil de personnes avec animaux

Laisser son chien à un inconnu ?

«Les chiens pour nous c'est comme des enfants !»

«C'est vrai, tous les jours, faut leur répéter la même chose!»

Quand une personne a un problème à gérer et qu'elle ne peut pas s'occuper de son chien on fait appel à la solidarité, mais cela ne suffit pas toujours, il faut pouvoir confier son animal à une personne compétente et en laquelle on a confiance. *«J'ai été à l'hôpital et j'ai laissé*

mes chiens dans un squat, les gens je les connaissais et je leur faisais confiance»; *«Moi une fois j'ai confié mon chien à des potes et je l'ai retrouvé esquiné»*. Laisser ses animaux à quelqu'un représente une grosse responsabilité. Peu seraient prêts à laisser leur chien à une



famille d'accueil sans l'avoir rencontrée. Et, quand on confie son animal à une personne ou à un organisme, il y a toujours la crainte de ne pas pouvoir le récupérer.

Les refuges de la SPA accueillent les animaux des personnes qui ne peuvent pas s'en occuper pendant un moment mais la garde coûte cher.

Se priver pour ne pas abandonner les animaux

«Moi j'ai galéré grave avec mon chien. On a préféré galérer dehors mais ensemble. C'est à choisir, c'est toi ou le chien» Le refus des animaux dans des structures ou institutions pose des problèmes pouvant aller loin. En ce qui

concerne les établissements de santé, certains retardent voire refusent les soins. Pour l'hébergement c'est similaire, certaines personnes préfèrent rester dehors plutôt que se séparer de leur animal.

«Il y a des personnes qui ne vont pas à l'hôpital de peur de perdre leur chien»

Abandonner ses animaux pour un logement ?

Il arrive que pour avoir un appartement il soit demandé de ne pas avoir d'animaux de compagnie. Certaines personnes en arrivent à devoir



choisir entre un logement ou leur animal, d'autres en arriveraient même à devoir «faire piquer leur chien» pour un appartement.

L'expérience de La Place à Grenoble, aujourd'hui fermée. Crédit photo: Et PourquoiPas

La légalité d'exclure les personnes avec animal ?

Le fait d'exclure les personnes qui ont des animaux de compagnie est une forme de discrimination. Est-ce qu'il est légal d'avoir ces pratiques puisque il existe des lois contre les discriminations? Auparavant quand on faisait une demande au POHI (pôle orientation hébergement insertion, ex PAO) il y avait une clause «animal de compagnie»

elle existe toujours mais n'est plus prise en compte. Il existe donc un cadre juridique et il est important qu'il soit appliqué. Cependant les lieux qui refusent les animaux ont eux aussi des arguments valables, qui sont en général l'hygiène et la sécurité.



Soigner son animal

Quand quelqu'un n'a pas les moyens de payer un vétérinaire il est difficile de faire soigner son animal. La SPA fait des soins gratuits mais la stérilisation/castration est obligatoire. Le dispensaire de la SPA sur le cours de la Libération

(Grenoble) fonctionne de cette manière. Certains trouvent la démarche justifiée, d'autres réagissent. «Moi je paye, au moins ils ne le font pas castrer»

Les initiatives ici et ailleurs

A Grenoble et dans les environs, il existe des endroits où les animaux sont acceptés : les appartements de coordination thérapeutiques (avec Aides), le Satis, le relais Ozanam, Perce-neige, le chenil du cœur mais il ne semble ne pas prendre tous les chiens. Ailleurs il y a aussi des initiatives, par exemple à Brest où il y a un réseau de familles d'accueil pour les animaux, et en Belgique, vers Charleroi, où il y a un organisme qui accueille les chiens des personnes

hospitalisées. Ici ce genre de choses manque, pourquoi ne pas s'organiser? Il semble qu'il y ait eu des tentatives de faire évoluer les conditions d'accueil des animaux mais elles sont restées confrontées à la difficulté de trouver un terrain et de monter une structure. Ces initiatives ont besoin d'être connues, et soutenues.

« Pourrait-on imaginer un réseau de familles d'accueil pour les chiens? »

Le «Parlons-en» a lieu chaque deuxième jeudi du mois

Tous les comptes-rendus sont disponibles sur le site : www.arpenteurs.fr/Parlons-en

LA PROCHAINE RENCONTRE :

Parlons-en - jeudi 13 décembre - de 10h à 12h. Maison des Habitants Centre-ville, 2 rue du vieux Temple, Grenoble.

On poursuivra la réflexion autour des animaux de compagnie.

